**CONTRAT D’ABONNEMENT**

Équipements sportifs - Saison 2025 – 2026

Entre l’Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre représenté par
et l’Abonné il a été conclu le contrat suivant :

COORDONNÉES

NOM :

Adresse :

Ville :

Téléphone mobile :

Prénom :

Code postal :

Date de naissance : \_ \_/\_ \_/\_ \_ \_ \_

Courriel :

L’adresse de courriel et le téléphone ne sont utilisés que pour prévenir en cas d’annulation d’un créneau d’activité et pour informer d’une éventuelle fermeture d’équipement.

S’agit-il d’une première inscription ? [ ] Oui [ ] Non

FORMULE D’ABONNEMENT SOUSCRITE

Pass illimité :

Saison apprentissage :

Libellé du créneau :

Horaire du créneau :

Abonnements saison à payer en totalité le jour de l'achat.

Pour les pass illimités par paiement mensualisé, première mensualité à payer le jour d'achat (espèces, chèque, CB), mensualités suivantes par prélèvement automatique, le 5 du mois.

Les pass sont automatiquement reconduits. Tout mois entamé est dû (souscription, suspension et résiliation).

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

L’Abonné atteste sur l’honneur, après avis médical, ne présenter aucune contre-indication à la pratique des activités correspondantes au forfait souscrit.

*L’Abonné déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente, de la grille tarifaire et du règlement intérieur et les avoir acceptés sans réserve.*

*L’établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre collecte et traite des données personnelles indispensables à ses activités de service public.*

*Vous pouvez prendre connaissance de l’ensemble de ces documents sur le site Internet de la collectivité, grandorlyseinebievre.fr/sport.*

Date de signature :

Signature de l’Abonné :

